



Déclaration préalable CFE-CGC lors du CSE de la DO Grand Sud-Est du 12 décembre 2019

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres du CSE de la DO Grand Sud Est

Pour commencer, nous souhaitons faire un retour sur quelques éléments majeurs des élections professionnelles de novembre 2019 chez Orange SA.

Pour la première fois de son histoire, la **CFE-CGC** devient la première organisation syndicale sur l'UES Orange avec 26,08% des voix, signant la plus forte progression. Que de chemin parcouru depuis la mise en place des Comités d'Entreprise à France-Télécom.

Cependant, l'an 1 des ordonnances MACRON, commence mal chez Orange, en effet la Direction a supprimé arbitrairement environ 400 électeurs (cadres supérieurs et RH), au nom de la fusion des CHSCT et des DP dans les CSE. Nous sommes donc dans l'obligation de contester l'élection à Orange SA sur tous les périmètres, afin de rétablir dans leur droit les centaines de collègues qui n'ont pas pu participer au scrutin du 19 au 21 novembre. Des discussions sont actuellement en cours avec la DRH groupe.

Néanmoins, la **CFE-CGC** devient représentative dans toutes les directions d'Orange (hors la Corse qui nous résiste encore) et garde la majorité absolue sur SCE (Services Communications Entreprises) et OFS (Orange France Siège).

En **DO Grand Sud Est**, nous sommes représentatifs sur tous les périmètres **CSSCT** et arrivons première OS sur l'**AE GSE** et l'**AG Pro Pme GSE**. Nous sommes également première organisation syndicale sur le collège 3. Avec, vous l'aurez remarqué, une progression moindre qu'en 2017, ce qui nous laisse une bonne marge de progression.

Aussi nous souhaitons que le **Comité Social et Economique** de la **DO Grand Sud Est** puisse fonctionner dans le respect des règles de droit et des accords signés par l'entreprise, la première séance du 4 décembre dernier n'a pas été un modèle du genre malgré la déclaration liminaire de notre Présidente de séance.

En réponse à la déclaration préalable FO ; nous ne souhaitons pas que le Représentant Syndical FO porte la parole de la CFE-CGC, nous sommes assez grand pour le faire nous-même.

Le contexte social actuel nous interpelle également, compte tenu des multiples préavis d'appel à la grève.

Autre point d'actualité, le secteur des télécoms en France est au bord de la crise. **Le grossiste de liens fibre Kosc Telecom est passé à deux doigts de la liquidation judiciaire**, le 9 décembre dernier.

Cette entreprise créée en 2016 pour bousculer le duopole Orange-SFR dans les télécoms d'entreprise est en fâcheuse posture. Elle s'est déclarée le 26 novembre en cessation de paiement. Ses actionnaires – OVH (40 %), la BPI (15 %), le management actuel (30 %) et la Banque des Territoires (qui détient une part minoritaire de la filiale Kosc Infrastructure après y avoir injecté 20 millions en 2018). A travers la **BPI**, l'Etat français et donc actionnaire de **Kosc** qui concurrence directement **Orange**. Nous sommes consternés par le double jeu de notre principal actionnaire qui finance nos concurrents.